



## **LA COMMUNE DE VAL-DE-RUZ ET LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUENT**

Aux représentant-e-s des médias

Vingt courses supplémentaires chaque jour pendant les vacances

### **Entre le Val-de-Ruz et Neuchâtel, les transports publics gardent le rythme**

**Depuis cet été, et à chaque période de vacances, des bus supplémentaires circulent dans les deux sens entre Cernier, Savagnier et Neuchâtel. Le but de cette nouvelle prestation est d'encourager le recours aux transports publics pendant les vacances scolaires. Une mesure qui profite aux pendulaires et qui s'inscrit dans une vision partagée des deux communes sur le plan de la mobilité.**

Désormais, en période de vacances scolaires, se rendre au travail en ville ou à la gare en transports publics reste attractif. Grâce à un postulat des Verts de Val-de-Ruz, approuvé par le Conseil général en 2016 et appliqué pour la première fois cet été, quatre courses supplémentaires relient la couronne nord du Val-de-Ruz au centre de Neuchâtel. Au total, ce sont 20 courses supplémentaires qui circulent au Val-de-Ruz, 16 entre Cernier et Savagnier et 4 entre Cernier et Neuchâtel.

Comment ? Ce n'est pas sorcier, mais il fallait y penser. En compensation de l'allègement de l'horaire officiel pendant les vacances, la ligne 421, reliant Cernier à la place Pury, est complétée à certaines heures par la circulation supplémentaire d'un bus entre Cernier et Savagnier. Un transbordement est ensuite prévu de Savagnier à Neuchâtel. Ces courses supplémentaires sont affichées sur l'horaire « Vacances » avec un petit « a ». Ainsi, de Cernier, on peut notamment partir le matin à 5h53 et à 6h53, pour arriver à Neuchâtel une demi-heure plus tard.

#### **Un plus pour les pendulaires**

« Pour les pendulaires de Val-de-Ruz, c'est vraiment un plus, explique Roby Tschopp, conseiller communal en charge de la mobilité à Val-de-Ruz. Nous espérons

ainsi qu'ils continuent à emprunter les transports publics sur une ligne très fréquentée habituellement et que ce maintien de la desserte leur donne moins de raisons que par le passé de revenir à leur véhicule privé durant les périodes de vacances ».

Sa collègue, la conseillère communale de la Ville de Neuchâtel Christine Gaillard, tient également à mettre en exergue cette prestation encore peu médiatisée qui a démarré pendant les vacances d'été : « Cette prestation n'est pas anodine. Elle permet de maintenir un rythme soutenu de liaisons en transports publics entre nos deux communes et d'éviter un afflux de trafic pendulaire motorisé autour de la gare de Neuchâtel ».

Val-de-Ruz et Neuchâtel, le 27 septembre 2017

**Renseignements complémentaires:**

**Roby Tschopp, conseiller communal, Val-de-Ruz (développement économique et territorial, mobilités et personnel), +41 32 886 56 11, [robby.tschopp.vdr@ne.ch](mailto:robby.tschopp.vdr@ne.ch)**

**Christine Gaillard, conseillère communale, Ville de Neuchâtel (éducation, santé, mobilité), +41 32 717 74 02, [christine.gaillard@ne.ch](mailto:christine.gaillard@ne.ch)**